



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 28 juillet 2011

Résultats financiers S1 2011

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS s'opposent à la cession d'Orange Suisse et au programme de rachat d'actions !

La présentation des comptes du S1 2010 démontre que France Télécom – Orange peine à retrouver le chemin de la croissance :

- nouvelle baisse du chiffre d'affaire,
- dégradation de la marge opérationnelle,
- un résultat net semestriel équivalent à la moitié des dividendes

Et ce alors que le marché des télécommunications est en croissance dans la quasi-totalité des pays dans le monde.

Ces résultats sont l'expression de la politique dictée par ses actionnaires principaux que sont l'Etat et le FSI qui en continuant à exiger des dividendes abracadabrantesques empêchent l'investissement.

Le résultat net est de 1,9 milliards. Les bénéficiaires de l'entreprise serviront donc dans leur totalité à verser des dividendes dont le montant annuel est de 3,7 milliards...

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent de desserrer l'étau imposés par des actionnaires prédateurs.

Une stratégie internationale secouée par les révolutions

Les pays émergents sont sérieusement secoués par les révolutions. Or, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, et la Tunisie ont été en 2010 des sources importantes de revenus.

L'opération de pacification avec Orascom en Égypte a permis de consolider une part plus importante de CA dans les comptes du Groupe. Mais la révolution a provoqué une chute du chiffre d'affaires qui ne permet pas cette année d'en retirer le profit attendu.

Verser le dividende en actions pour retrouver des marges de manœuvre

Le Conseil d'Administration de France Télécom a décidé de procéder une nouvelle fois au versement anticipé d'une partie du dividende 2011 pour permettre à l'État de combler son déficit budgétaire. Il en coûtera plus de 70 millions d'euros en frais financiers supplémentaires...

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) l'ont régulièrement dénoncé, le niveau du dividende versé aux actionnaires de France Télécom obère ses capacités de développement. Depuis 2009, et pour les 3 ans qui viennent, le niveau du dividende est fixé à 1,40 € par action. Soit près de 15 milliards d'euros sur 4 ans. Un véritable boulet aux pieds qui appauvrit l'entreprise, empêche la poursuite du désendettement, et limite ses capacités de développement dans le déploiement de nouveaux réseaux comme dans les acquisitions raisonnées permettant d'investir de nouveaux territoires ou de consolider des activités nouvelles.

Cette politique aberrante est certes déterminée par les actionnaires principaux (État et FSI).

Il est néanmoins possible d'en limiter les funestes conséquences sur les disponibilités financières, en proposant le versement du dividende en actions. Dans un courrier adressé à Stéphane Richard, l'ADEAS souligne que « *les salariés du Groupe, qui détiennent 4,41% du capital, pour l'essentiel dans le fonds FT Actions du Plan Épargne Groupe, verraient leurs dividendes immédiatement convertis en actions, ce qui représente déjà 150 millions d'euros.* » D'autres actionnaires pourraient également souhaiter utiliser cette modalité.

Construire une marque globale...

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS sont opposées à la cession d'Orange Suisse.

France Télécom veut rivaliser avec les géants du Web (Apple, Google, Microsoft/Skype, Facebook), il faut être un opérateur global avec une marque puissante et une présence mondiale.

Si depuis l'échec de la fusion avec Sunrise en Suisse¹, la dégradation opérationnelle est perceptible, il n'y a pas de raison de céder à une logique purement financière.

France Télécom s'est déjà désengagée de certains pays notamment en Europe comme par exemple les Pays-Bas au profit de Deutsche Telekom en 2008² dans cette logique purement financière entravant ainsi la construction d'une marque globale

en émettant des actions nouvelles plutôt que d'en racheter sur le marché...

La CFE-CGC/UNSA condamne l'idée que le produit d'une éventuelle cession d'Orange Suisse puisse servir à un programme de rachat d'actions.

Si cela peut apparaître justifié en Pologne, où le programme de rachats d'action suite à la cession Emitel³ permettra à France Télécom de renforcer le contrôle sur sa filiale polonaise, une telle opération sur France Télécom conduira à un nouvel affaiblissement des fonds propres de l'entreprise alors que la croissance nécessite toujours des fonds importants dans le domaine des télécommunications.

Par ailleurs, Stéphane Richard s'est engagé à procéder à une distribution d'actions gratuites dans le courant de l'année 2011. Elle sera étendue à l'ensemble des personnels du Groupe, y compris à l'international. La dernière distribution de ce type, réalisée en 2007 sous la présidence de Didier Lombard, avait occasionné un débours de 205 millions d'euros, les actions distribuées au personnel ayant été rachetées sur le marché. La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent que cette prochaine opération fasse l'objet d'une émission d'actions nouvelles, qui permettra d'économiser le cash correspondant.

L'ADEAS rappelle à ce propos que « *si les financiers arguent toujours que le rachat d'actions sur le marché soutient le cours, l'expérience a montré que cela dure ce que durent les roses, ne nourrissant finalement que quelques spéculateurs avisés qui pisteront l'opération pour se délester de leurs actions au meilleur moment.* »

La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur l'obsessionnel versement de dividendes, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.

La CFE-CGC/UNSA demande aussi l'arrêt de la politique de sous-traitance et de délocalisation : 12 000 emplois de centre d'appels à l'étranger rien que pour la France.

Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle le mette en œuvre, et que l'État le lui permette.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

¹ <http://www.zdnet.fr/actualites/suisse-orange-renonce-a-fusionner-avec-sunrise-39752154.htm>

² <http://www.id-geek.fr/operateurs/france-telecom-cede-orange-pays-bas.html>

³ <http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE76Q07H20110727>

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

A propos de l'ADEAS

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>